

Comptes rendus de colloques

1. Le III^e colloque du Regroupement québécois des sciences sociales

Gilles Pronovost

Le 3^e colloque du Regroupement québécois des sciences sociales s'est tenu à l'ÉNAP, Montréal, du 11 au 13 octobre dernier. Il avait pour thème: «Sciences sociales et société: orientations pour les années '90».

En conférence d'introduction, Guy Rocher a signalé certains défis que rencontrent les sciences sociales, notamment face à la «globalisation de l'univers», aux changements culturels qui sont en cours, aux difficultés que rencontre la langue française face à l'impérialisme de l'anglais comme langue de communication scientifique. Parmi ces défis, il a signalé entre autres: l'importance de préserver une certaine spécificité québécoise des sciences sociales tout en maintenant et l'horizon et l'avenir ouverts face aux questionnements scientifiques et quant aux objets de recherche; l'importance des études comparées; l'importance de dénoncer un certain scientisme qui fait en sorte que les sciences sociales sont aux prises avec un modèle scientifique de recherche inspiré des sciences physiques et de la nature; l'importance de revoir la pratique des sciences sociales à travers le féminisme; et enfin la diversification croissante de la pratique des sciences sociales. Sur la question du scientisme entre autres, il a insisté sur la nécessité de maintenir et de développer une

sorte de «culture scientifique» propre aux sciences sociales; de par l'importance qu'accordent les chercheurs en sciences sociales, dans leurs pratiques, à la vulgarisation, à la communication en langue française, il a rappelé les liens étroits des sciences sociales avec l'histoire et la philosophie.

Le colloque s'est poursuivi par la présentation de communications en onze ateliers différents, sur les sciences sociales face à l'État, sur la famille, les femmes, les nouvelles technologies, la théorie, l'immigration, le décalage socioculturel des générations, la méthodologie et la pluridisciplinarité, l'environnement, le droit, le vieillissement de la population. Il n'est évidemment pas possible de résumer la quarantaine de communications qui ont été présentées, mais on dira que dans l'ensemble il m'est nettement apparu que les participants avaient tout particulièrement soigné leurs interventions, et que les débats furent d'un très haut niveau.

En conférence de clôture, Christian Lalive d'Épinay, de l'université de Genève, a voulu souligner certains des défis des sciences sociales face à l'édification d'une société «post-industrielle», «post-moderne», «mondiale», etc., -les qualificatifs ne manquent pas pour appeler le 21^e siècle- dans laquelle l'État-nation est en crise, la morale et l'éthique

du travail ne sont plus nécessairement à la source des liens sociaux, dans laquelle l'individu s'impose comme norme et comme finalité. Parmi ces défis il y a naturellement ceux de l'environnement, de l'écologie, des rapports Nord-Sud. Pour les sciences sociales, il a insisté sur l'importance d'en «appeler à la passion du monde réel», du constant décryptage de la réalité, et ce, afin de contribuer à définir le champ du possible, d'élargir les frontières de l'imaginaire social, sorte d'entreprise de «dévoilement» en vue de la critique de la société dite post-industrielle et de son dépassement.

...Il faut rendre hommage aux deux organisatrices du colloque, Fran Shaver et Gladys Simons, lesquelles ont su mener à bon port cette entreprise de réflexion, d'analyse et de synthèse qui s'impose en sciences sociales. Je suis convaincu que de tels regroupements sont une nécessité, que la pratique effective de la multidisciplinarité -par-delà les cloisonnements institutionnels- est l'une des voies majeures de développement des sciences sociales dans les années à venir. Quand les Actes du colloque paraîtront, osons espérer que le 4^e colloque sera en préparation. ■

2. Les pratiques de l'évaluation sociale des technologies : bilan et perspective

Pierre Doray

Une première constatation qui se dégage du colloque sur les pratiques d'évaluation sociale des technologies (EST), tenu en octobre dernier, est la diversité des préoccupations, des pratiques et des enjeux rassemblés autour de ce thème. Cette diversité s'exprime dans le temps, comme l'a suggéré Jean Jacques Salomon, directeur du Centre Science, Technologie et Société de Paris, dans la conférence d'ouverture, et par les objets de l'évaluation qui ont changé. La science est devenue à l'instar des technologies, objet du soupçon systématique. Les évaluateurs ont aussi changé: un nombre de plus en plus grand de citoyens revendiquent un droit de

regard ou de contrôle sur le changement technologique.

On a retrouvé cette diversité à l'intérieur des différents ateliers, chacun portant sur des lieux spécifiques de l'évaluation. Ainsi, dans le domaine de l'énergie, les participants ont constaté les oppositions profondes et les conflits. Si MM. Lévesque (Commission de contrôle de l'énergie atomique), Egré (Hydro-Québec) et Beauchamps ont souligné la croissance et les modifications des pratiques d'évaluation publique des projets et des technologies, Mme Hélène Connor-Lajambe du Centre d'analyse des politiques énergétiques estime, pour sa part, que l'EST n'est pas

vraiment institutionnalisée, puisqu'il n'est pas possible de vraiment aller au fond des dossiers, les grandes institutions qui dominent le domaine ne faisant pas preuve de transparence. Les études réalisées dans ce secteur portent sur l'évaluation des coûts, des risques et des impacts des projets. Les critères de l'évaluation sont souvent politiques renvoyant aux grandes options sociales. Les grandes institutions (entreprises de production d'électricité) sont accusées de ne pas livrer toute l'information ou de ne pas présenter les alternatives technologiques. En même temps, ces dernières sont visiblement mal à l'aise avec les débats politiques.

L'atelier sur l'évaluation sociale des technologies dans le domaine de la santé a mis en lumière l'existence d'une tradition évaluative avec les analyses d'efficacité, de risques et de coûts des traitements et des médicaments. Au-delà de ce jugement « technique », les acteurs sont confrontés à des questions éthiques et morales importantes. La formulation de lignes de conduite en matière de déontologie de la recherche, le génie génétique et les biotechnologies suscitent rapidement de telles interrogations.

Le troisième atelier, sur l'évaluation en regard de l'informatisation, a aussi permis de souligner la diversité des pratiques. Ainsi, Céline Saint-Pierre du Centre de recherche en évaluation sociale des technologies note un déplacement des objets de l'évaluation. Les analyses d'impacts a posteriori ont peu à peu fait place à des analyses des processus d'implantation. Pierrôt Péladeau du Centre de recherche en informatique et droit considère que les évaluations actuelles des technologies sont souvent trop juridiques (pro-

tection de la propriété et protection des renseignements confidentiels) et pas assez sociales. M. Hubert de Bell-Northen Research a fait part des stratégies évaluatives des entreprises par le biais des études de marché mais aussi par la mise en place de comités de consommateurs qui doivent évaluer les nouveaux produits.

Le dernier atelier, sur les industries de transformation, a permis de revenir sur l'évaluation des impacts sur l'environnement des projets industriels et sur la participation des citoyens et des groupes lors des audiences publiques des organismes de régulation. Une autre forme fut aussi présentée: l'évaluation des impacts des procédés de travail sur la santé des travailleurs et travailleuses.

Au-delà des situations singulières, plusieurs questions communes furent soulevées. Plusieurs sont de l'ordre des processus de l'évaluation. Peut-on vraiment prédire le futur? Peut-on explorer l'ensemble des impacts? Quelle est la frontière du technologique et du social? Doit-on ne s'en tenir

qu'aux études d'impacts? Quelle place faire à la dissidence dans les organismes de régulation technologique? D'autres questions relèvent davantage des usages des processus d'évaluation. Quels rapports établir entre l'évaluation et la décision politique? Quelle place accorder à la population dans ces processus? Comment faire pour que ces évaluations ne soient pas uniquement l'affaire des experts?

Un intérêt certain du colloque fut de présenter et de confronter différentes facettes de l'évaluation sociale des technologies. En fait, bien qu'une institutionnalisation certaine de l'évaluation sociale des technologies s'est faite sentir, le champ demeure ouvert aussi bien du point de vue des méthodes, des formes que les processus doivent prendre, que des rapports aux choix éthiques et politiques. Nous avons d'ailleurs constaté que la notion même d'évaluation sociale fait l'objet d'une controverse. ■

COLLOQUE THÉMATIQUE 1991 DE L'ACSALF

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE, DU 22 AU 24 MAI 1991

Le comité organisateur du colloque thématique de 1991 sur «**L'évaluation sociale : savoirs, éthique et méthodes**» rappelle que les propositions de communication peuvent viser l'une ou l'autre de deux séries d'ateliers, à savoir des ateliers de réflexion sur les questions théoriques, épistémologiques, méthodologiques et éthiques reliées à l'évaluation, ou des ateliers portant sur des compte rendus de pratiques évaluatives dans différents domaines tels la santé, l'environnement, les technologies, l'éducation, etc.

Ceux et celles qui désirent soumettre des propositions de communication doivent le faire immédiatement, avant le 3 décembre. Vous pourrez acheminer vos propositions au :

Secrétariat de l'ACFAS, section sociologie et anthropologie
C.P. 6060, succ. A Montréal, H3C 3A7

Pour tout renseignement, vous pouvez communiquer par téléphone avec Judith Légaré, au (514) 682-3400, ou par télécopieur, au (514) 686-1990, ou avec Andrée Demers, au (514) 932-3055, ou par télécopieur, au (514) 932-1502.

3. L'écosystème politique des pratiques évaluatives : un bilan québécois

Judith Légaré

Le colloque du 24 octobre organisé par la Société québécoise d'évaluation de programmes (SQEP), en collaboration avec le programme de doctorat en Sciences humaines appliquées de l'Université de Montréal, a obtenu un franc succès. Provenant de tous les milieux impliqués dans le champ de l'évaluation : universités, ministères québécois et fédéraux, centres de recherche, réseaux de la santé et de l'éducation, bureaux de consultants, etc., plus de 120 participants ont répondu à l'invitation des organisateurs.

La plénière d'ouverture a permis d'aborder le thème général de l'écosystème politique des pratiques évaluatives selon trois sous-thèmes qui permettaient ensuite une focalisation des débats en ateliers.

Sous le titre "Décision politique et évaluation", une première série de présentations et de discussions a fait ressortir que l'évaluation se situe dans un milieu d'intérêts divergents où des acteurs sont en compétition pour que les décisions soient conformes à leurs intérêts, et que l'utilité de l'évaluation soit liée à son à propos politique. Or la quête d'utilité des résultats pour l'évaluateur repose sur sa capacité à se rapprocher de son objet, à s'adapter à la multiplicité des acteurs concernés par l'évaluation et à identifier les décideurs et leurs besoins et intérêts spécifiques. Dans le contexte du gouvernement du Québec, une directive du Conseil du trésor sur l'analyse de programmes et la vérification interne rend imputables les gestionnaires des ministères, pour lesquels l'évaluation se devra d'être utile puisqu'elle aura ainsi un impact sur l'allocation des budgets. En se centrant sur la relation de l'évaluation à la prise de décision, donc sur son utilisation, les discussions du premier atelier ont permis de relever plusieurs facteurs pouvant expliquer les résistances à l'évaluation, tant des facteurs de pertinence et d'à propos politique liés à la planification des évaluations que des facteurs politiques comme les enjeux autour de l'imputabilité des gestionnaires et du processus d'allocation de budget.

Le deuxième atelier, intitulé «Évaluation et gestion technocratique du social», couvrait

un champ de réflexion extrêmement vaste. Les présentateurs invités ont orienté les discussions sur les différentes logiques qui prévalent dans la gestion du social et la place des différents processus sociaux d'évaluation. Car l'évaluation n'est pas qu'administrative ou même technocratique et soumise aux préférences des élus, elle peut aussi être critique et déborder la logique administrative pour questionner les présupposés et les dessous des objectifs et des moyens utilisés. L'évaluation critique se préoccupe de la transformation du social et met en lumière la signification des pratiques observées chez les différents acteurs sociaux, pratiques qui sont des construits sociaux dont la compréhension permet de les changer. On a soulevé la question du rôle des évaluateurs en tant qu'acteurs et en tant qu'interlocuteurs auprès des décideurs tout en remettant en question le type centralisé et centralisateur d'évaluation qui prévaut dans la prise de décisions politiques. Les participants se sont questionnés sur les conditions qui pourraient conduire l'évaluation à s'inscrire plus activement dans la production d'une société de plus en plus complexe, en cette ère de retour au local et au communautaire comme espaces sociaux d'intégration des politiques sectorielles. Ainsi, la publication et la diffusion des évaluations sont essentielles à leur utilisation par les acteurs, que ce soit dans des débats publics ou le démarchage, mais elles n'éliminent pas le problème de l'asymétrie des ressources parmi les différents groupes d'intéressés.

Le troisième atelier, sur «L'évaluation comme outil de négociation», a permis de saisir les multiples dimensions du caractère négocié de l'évaluation. Dans la perspective où l'évaluation est vue principalement comme un processus de recherche, ce sont les résultats qui sont des armes de négociation parce que, comme l'écrit M.Q. Patton, l'information représente du pouvoir. Les acteurs le savent et cherchent à influencer le processus de recherche du début à la fin, le chercheur se repliant derrière la qualité technique de son travail pour défendre son identité de chercheur. La seconde perspec-

tive abordée est de considérer l'évaluation elle-même comme un processus de négociation. La question est alors de savoir si un tel processus permet l'exercice de la démocratie, question qui force à considérer le rôle d'«articulateur» de l'évaluateur. Plutôt que la recherche d'un utopique consensus, l'évaluation doit reconnaître que les décisions relèvent d'une logique politique et travailler à la mise en scène publique de débats sociaux afin de clarifier la position des acteurs et l'identification des positions majoritaires et minoritaires. Dès l'instant où l'on reconnaît le pluralisme des valeurs et l'importance du contexte dans l'analyse des politiques et des programmes, l'idée de négociation s'impose dans les modèles d'évaluation. L'arrivée récente des modèles d'évaluation de quatrième génération pose toutefois certains problèmes au Québec, où l'on est encore souvent à développer la maîtrise des outils de la troisième génération.

De façon surprenante peut-être, tous les invités ont relevé l'importance de l'approche d'évaluation dite de quatrième génération, tout en se préoccupant du caractère utopique de sa mise en pratique. Cette approche mise de l'avant par E.Guba et Y.Lincoln au milieu des années '80, est centrée sur des critères de crédibilité et de pertinence plutôt que sur les stricts critères de validité scientifique au centre des premières générations d'évaluation. Ce colloque aura permis de constater l'évolution des préoccupations des forces vives du champ de l'évaluation au Québec, de la scientificité à la prise en compte du caractère politique de l'évaluation.

De façon évidente, les débats et questionnements entourant l'évaluation, ses fonctions sociales et les problèmes éthiques et méthodologiques qui sont posés par sa pratique en sont encore à une phase d'articulation et le colloque de l'ACSALF de mai prochain devra favoriser le développement de la réflexion et clarifier la place que les sociologues et anthropologues veulent y occuper. ■